

CHALLENGE INTER-ASC VOLLEY-BALL MASCULIN
Saison 2024-2025

Paris, le 3 septembre 2024

Madame, Monsieur le Président,

La Commission Sport a enregistré l'**engagement de 12 équipes (-3)** pour 12 ASC dans le challenge inter-ASC de VOLLEY-BALL MASCULIN pour la saison 2024-2025.

Les rencontres (par élimination directe), réparties sur **4 poules**, ont été établies jusqu'au stade des finales régionales.

Les dates butoir sont les suivantes :

Premier tour à jouer au plus tard le 8 décembre 2024

Finales régionales à jouer au plus tard le..... 16 mars 2025

Nous vous remercions de respecter ces dates pour le bon déroulement de la compétition.

Les quatre vainqueurs se retrouveront en demi-finale, par tirage au sort, puis en finale proprement dite. Cette phase finale nationale sera organisée par **l'ASC LYON à une date communiquée ultérieurement.**

Les feuilles de matchs devront être adressées au Secrétariat du Comité Directeur National **dès le lendemain de la rencontre** par l'ASC organisatrice. **Le Secrétariat ne traitera les demandes de remboursements de frais qu'en possession de la feuille de match correspondante.**

De plus, nous vous invitons à vous reporter au règlement général des challenges en ce qui concerne la vérification de l'identité des joueurs et vous rappelons que chacun doit être inscrit dans la section sur le site de l'ASC et être en possession d'une pièce d'identité officielle (C.N.I., passeport ou permis de conduire). Chaque ASC présentera le trombinoscope de sa section VOLLEY-BALL MASCULIN.

Veuillez croire, Madame, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

PP/La Présidente de la COMMISSION SPORT ET PLEIN AIR
Frédérique RABIER-ALIOME
Nadège GRANJOU